

# Reste à charge zéro

## Aides auditives : quels équipements "100% santé" ?

A partir du  
1<sup>er</sup> janvier  
**2021**

Reste à charge zéro  
sur tous les équipements  
"100% santé", pris en charge  
par l'assurance maladie  
obligatoire et les  
contrats responsables  
des mutuelles

### Prix maximum

Enfants

• 1400€ / oreille

Adultes

• 950€ / oreille



### Types d'équipement

- Contours d'oreille classique
- Contours à écouteur déporté
- Intra-auriculaires

Avec 12 canaux de réglage

### Renouvellement

• Tous les 4 ans

### Options d'équipement

Au moins 3 options incluses  
en fonction du type d'aide auditive :

- Système anti-acouphène
- Connectivité sans fil
- Réducteur de bruit du vent
- Synchronisation binaurale
- Système anti-réverbération
- Bande passante élargie  $\geq 6\ 000$  Hz
- Fonction apprentissage de sonie

### Garanties

**30** jours d'essai avant achat

**4** ans de garantie fabricant